



PETIT-BOURG

Infos

Toute l'actu de votre ville !
JUILLET 2012 N° 8

Edito



Mesdames, messieurs, chers administrés,

A Petit-Bourg, les vacances sont synonymes d'effervescence. Notre ville « qui bouge » ne met pas les activités au repos !

Les services municipaux restent mobilisés pour vous proposer bon nombre d'animations.

Nous retrouverons les rendez-vous désormais traditionnels que nous avons lancé ces dernières années comme l'opération 1, 2, 3 sport loisirs et le soutien scolaire ou l'accueil de loisirs pour les tout petits.

Durant cette période, nous travaillons aussi à l'amélioration de votre qualité de vie en engageant divers travaux et aménagements. Ainsi, les écoles feront l'objet de toutes nos attentions pour préparer la rentrée prochaine.

A travers ce nouveau numéro de PETIT-BOURG **INFOS**, découvrez les dernières actions menées par l'équipe municipale pour construire une ville toujours plus agréable à vivre.

Je souhaite à chacun d'entre-vous de très belles vacances.

Votre dévoué,
Guy LOSBAR

Petit-Bourg accueille la finale du TOUR DE GUADELOUPE DE VOILE TRADITIONNELLE (TGVT) !

La Ville accompagne l'ensemble des initiatives culturelles, éducatives et sportives qui consolident le lien que nos générations passées ont tissé au fil des décennies. C'est en ce sens que Petit-Bourg s'associe à cet événement qui allie sport et patrimoine culturel, en accueillant la finale du TGVT 2012 le dimanche 15 juillet, sur la plage de Viard.

Le Maire a confié à notre rédaction, son sentiment sur cet événement :
« C'est avec fierté que nous recevons cette année encore, le Tour de la Guadeloupe en Voile Traditionnelle. L'emplacement de la commune de Petit-Bourg dans le petit cul de sac marin fait d'elle un choix idéal pour cette belle compétition sportive en mer.

La Municipalité œuvre pour préserver, aménager et promouvoir son littoral. J'en veux pour preuve nos projets comme la construction d'un port de plaisance de la Vinaigrerie et l'aménagement du littoral de la Pointe Roujal à la Pointe à Bacchus, et particulièrement de Sarrault qui débutera à la fin de l'année. Ils témoignent de notre engagement à créer les conditions pour favoriser la revitalisation de notre territoire, côté terre et côté mer. La 11^{ème} édition du TGVT nous donne une possibilité de plus, de valoriser cette richesse. »

Une fête qui s'est déroulée en mer mais aussi à terre...
À découvrir en images dans notre prochain numéro !



Zoom sur... Signature de la convention de partenariat avec la Mission Locale de la Guadeloupe

La Ville et la Mission Locale concrétisent leur partenariat en vue d'optimiser les moyens d'insertion pour les jeunes et les demandeurs d'emploi.

Le 20 juin dernier, M. le Maire, **Guy Losbar**, **Constance Seremes**, la vice-présidente de la mission locale de la Guadeloupe, représentant son président **Jean-Hugues Ramdini** et **Max Laurent**, directeur de cette structure, ont officiellement procédé à la signature d'une convention d'intervention de la mission locale sur le territoire de Petit-Bourg, en présence d'élus, des directeurs de l'Administration Communale et des différents partenaires.

L'objet de cette collaboration réside dans l'implantation d'un point relais Mission Locale Guadeloupe à la Maison de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale (MJCS), afin de développer des activités d'insertion auprès d'un public âgé de 16 à 25 ans.



Elle démontre une réelle volonté de lutter efficacement contre les phénomènes d'exclusion et du chômage et de faciliter l'accès à l'emploi et à l'insertion sociale.

« Nous voulons que chacun soit **ACTEUR DE SON AVENIR**. Et la mise en place du point relais de la Mission Locale est, en ce sens, une véritable réponse » a souligné **Guy Losbar** lors de son intervention.



Cette convention est une continuité qui témoigne de la place accordée à la jeunesse à Petit-Bourg. La municipalité met à la disposition de la mission locale, un espace au sein des locaux de MJCS permettant l'accueil des jeunes dans des conditions optimales.

Le but de ce service est d'amener les jeunes de 16 à 25 ans le plus loin possible dans leur vie professionnelle par l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement, en passant par la formation, le stage, l'emploi et la mise en place d'un suivi personnalisé.

Concrètement, l'accompagnement proposé se traduit par un soutien et une orientation dans des domaines tels que l'aide sociale (hébergement, santé...), le montage et le suivi de projets sociaux et économiques (création d'entreprises, projet de développement...), la préparation et l'accès à l'emploi, la prévention dans les domaines sociaux sensibles (toxicomanie, délinquance).

QUELQUES CHIFFRES

11 440 euros c'est le montant de la subvention annuelle que la Ville attribuera à la Mission Locale pour mener à bien cette mission !
A l'horizon 2014, nous voulons atteindre l'objectif suivant : 600 à 700 jeunes accompagnés !



Max Laurent, Directeur de la Mission Locale Guadeloupe

« Développer des plans d'actions de proximité, c'est l'ambition de la Mission Locale de Guadeloupe. L'accès à l'emploi, à la formation et l'accompagnement social des jeunes de 16 à 25 ans, doit être envisagé en parfaite collaboration avec la municipalité, les associations, les entreprises et tous les autres acteurs du territoire.

Le Point Relais, c'est la construction ensemble de projet et d'activités diverses pour l'insertion des jeunes. La Mission Locale se mobilise sur tout le territoire Guadeloupéen avec une grande priorité : faire reculer durablement, les phénomènes d'exclusion et de chômage. »



Rencontre... 3 questions au maire de Petit-Bourg

Des vacances actives pour la jeunesse Petit-Bourgeoise

La municipalité place la jeunesse au coeur de son projet de ville. De nouvelles actions, de nouveaux projets en faveur des jeunes sont menés tout au long de l'année, dans l'ensemble des structures de la ville. Monsieur le Maire nous éclaire sur les dispositifs qui leur sont dédiés en cette période de vacances scolaires.



[Q] : Quelles sont les activités de loisirs prévues par la municipalité à destination des jeunes Petit-Bourgeois ?

[R] : La ville s'engage à mettre en place un programme d'activités sportives et culturelles tout en permettant aux jeunes de bénéficier de vacances ludiques mais aussi enrichissantes.



Comme chaque année à cette même période, nous proposons un programme auquel les enfants peuvent participer dès l'âge 3 ans grâce à un accueil de loisirs maternel.

Les plus grands pourront profiter de l'opération 1, 2, 3 sport, loisirs et soutien scolaire durant le mois de juillet à travers un éventail de près de 10 animations. Construite sur la base d'une large diversité, le service affaires péri et extra scolaires a pris en compte des centres d'intérêt des jeunes. L'objectif est d'offrir à tous les enfants quel que soit leur milieu familial, la possibilité de passer leurs vacances à l'extérieur du cadre habituel et de s'initier à de nouvelles pratiques.

C'est également un moyen de permettre à chaque famille de trouver, près de chez elle, un lieu de loisirs adapté pour un coût de 200€ par enfant, pour toutes les activités, et pendant tout le mois de juillet. La municipalité participe aussi à l'organisation des activités, en prenant en charge une partie des frais liés à la logistique comme par exemple le transport.

[Q] : Il semble que la jeune génération soit présente dans plusieurs services communaux depuis le début du mois de Juillet. Pouvez-vous nous en dire plus ?

[R] : En effet, 200 jeunes ont été recrutés dans le cadre d'« emplois vacances ». Chaque année, depuis 2008, la ville propose des contrats saisonniers en juillet et en août aux jeunes de la commune âgés de 16 ans et plus afin de travailler dans des services aussi divers que l'entretien des espaces verts, l'aménagement urbain ou encore la communication.



Réunion avec les emplois d'été de 2008, 05 juillet

Leur implication dans la vie locale et dans les différents projets organisés à cette période s'avère être une véritable passerelle d'accès vers une intégration citoyenne car ils peuvent être fiers de contribuer au développement de leur ville.

Ils sont nombreux à solliciter la municipalité spontanément ou encore à venir à ma rencontre lors de permanences avec leur cv et lettres de motivation, dans le but de mettre à profit leurs vacances, de gagner en expérience et pour certains, leur premier salaire.

[Q] : Quelles sont les manifestations phares que les jeunes peuvent noter dans l'agenda de leurs vacances ?

[R] : Nous avons prévu des événements qui correspondent à leurs attentes et qui nous l'espérons leur feront vivre des moments exceptionnels. Le côté festif a été assuré par le « VIARD FUN », la fête des bacheliers nous a permis de leur témoigner notre fierté et le « CAMPS MIKE PIETRUS » a été l'occasion d'approcher le basket de niveau international.

La fête patronale mettra notre jeunesse à l'honneur tout au long de la journée du samedi 11 août qui leur sera entièrement consacrée. Il s'agit de proposer des activités qui leur plaisent et de leur donner aussi la possibilité de montrer ce qu'ils savent faire.

Outre ce planning de festivités, la ville ouvrira son horizon culturel en accueillant la cérémonie officielle des journées mondiales des jeunes d'origine indienne (WYPIO), qui se déroulera le vendredi 10 août à la salle Laura Flessel. Organisées à l'initiative du GOPIO Guadeloupe, ces rencontres visent à créer une dynamique d'actions et d'échanges entre les jeunes personnes d'origine indienne à travers le monde.

Evènements



Avant de profiter des grandes vacances tant attendues, les élèves de CM2 ont été récompensés par la municipalité lors d'une **CÉRÉMONIE DE REMISE DE RÉCOMPENSES** qui s'est déroulée le **lundi 25 juin**, au Palais des sports Laura Flessel.



Les 7 et 8 juillet derniers, le **VIARD FUN** vous a fait bouger un peu, beaucoup et même passionnément grâce à une multitude d'activités et d'animations qui ont fait le bonheur des petits comme des grands. Sport, danse, musique, découverte et détente... Tout un programme à revivre en images !



L'Agenda du mois d'août



5 août : Fête de la Lézarde
 du 10 au 16 août : Fête patronale de Petit-Bourg
 12 août : Parade des quadrilleurs dans les rues du Bourg, à partir de 17h00.

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur :

www.ville-petitbourg.fr

Rejoignez-nous sur **facebook**
 Mairie de Petit-Bourg



Mairie de Petit-Bourg
 Mairie de ville - Rue SENECA
 Tél. : 0590 95 30 00 / Fax : 0590 95 69 43
 Responsable de la publication : Guy LOSCOT
 Comité de rédaction : Service communication / Mairie Art
 Conception & Réalisation : ILLUSTUDIO
 Impression : Imprimerie Roussel / Tirage : 10 000ex.